

# **ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION GYM TONIC**

**20 novembre 2021**

## **RAPPORT MORAL 2020-2021**

Ce rapport moral porte sur la période allant du 01/09/2020 au 31/08/2021.

La saison a bien sûr été marquée par la suspension des cours suite aux dispositions gouvernementales imposées pour gérer la crise sanitaire liée au Covid-19.

Dès le 02 novembre 2020 nous avons suspendu l'ensemble de nos cours jusqu'au 10 juin 2021, date de reprise jusqu'à la fin de la saison le 02 juillet. Dans l'intervalle, seul le cours de Zumba junior a pu reprendre début janvier, mais pour 2 semaines uniquement.

Un protocole sanitaire a été rédigé et communiqué à l'ensemble des adhérents en s'appuyant sur les mesures gouvernementales décidées et les règles d'occupation des salles municipales transmises par la Mairie de Puilboreau. Parmi les dispositions prises : port du masque dans le bâtiment, mise à disposition de gel hydroalcoolique, désinfection du matériel par les adhérents et du sol de la salle par les professeurs, sens de circulation à respecter, vestiaire non-utilisable en tant que tel.

Afin de bien respecter la jauge d'accueil de la salle d'activité (pas plus de 23 personnes en cours simultanément), nous avons organisé des permanences d'inscription fin août et début septembre et demandé aux professeurs de ne pas prendre d'inscriptions lors des cours. Ce dernier point n'a pas toujours été simple à mettre en place, un certain nombre d'adhérents ayant conservé l'habitude de remettre fiche d'inscription et règlement au moment du cours quand bon leur semble. Il faut comprendre que cette manière de procéder complexifie beaucoup le travail du Bureau en cette période de forte vigilance sanitaire.

### **L'équipe d'éducateurs**

Nos 6 professeurs diplômés ont donc proposé 23 heures de cours par semaine jusqu'à fin octobre, puis à partir du 10 juin. A cette date, certains cours, comptant un nombre d'adhérents supérieur à 18, ont dû être proposés en demi-jauges afin de respecter les conditions de reprise des activités sportives. Toutefois, très peu d'adhérents ont souhaité reprendre les cours pour ces 3 semaines et demi et certains cours ont été annulés au dernier moment faute de participants.

Pendant l'arrêt des cours, nous avons pu compter sur l'investissement de nos professeurs qui se sont appliqués à proposer des vidéos et des fiches mises en ligne sur notre site Internet avec accès réservé (Didier et Elodie) ou des cours en visio (Stéphanie, Maïthé, Christophe). Stéphanie a même eu la possibilité de faire 3 cours en extérieur lorsque cela a été autorisé. Nous tenons à remercier à nouveau la Mairie de Puilboreau de nous avoir donné l'autorisation de tenir ce cours dans le parc de la Mairie.

Dès la suspension des cours, le choix a été fait par le Bureau de l'association de maintenir le complément au chômage partiel des professeurs mis à notre disposition par l'APSL (Association Profession Sport et Loisirs) afin de leur permettre de conserver leur rémunération en intégralité. Notre souhait, durant cette période d'incertitude personnelle et professionnelle, était de faire preuve de solidarité et de reconnaissance envers leur travail et leur engagement dans l'association.

En tant qu'indépendante, Maïthé ayant proposé en visio l'intégralité de ses cours aux jours et horaires habituels, elle a été rémunérée pour ceux-ci.

Seule Sandrine, indépendante elle-aussi, n'a pas été en mesure de proposer des vidéos ou des cours en visio. A noter qu'elle exerce une autre activité en parallèle à ses cours de Zumba.

Le planning 2020-2021 n'a pas connu de changements par rapport à la saison précédente.

- Didier a continué à animer, en matinée, des cours de Pilates, stretching et Gym Sport Santé.
- Christophe a assuré des cours de Cardio Pump, renforcement musculaire, stretching, Pilates et gym forme, aux horaires du soir.
- Stéphanie a animé des cours de renforcement musculaire, Power Ball et gym forme.
- Elodie a assuré les cours du jeudi (Gym Latino et gym bien-être le matin, Zumba et step le soir), ainsi que notre unique cours du midi, le mardi avec du Pilates.
- Maïté a continué à proposer deux cours de Zumba pour adultes le lundi soir.
- Sandrine a animé le cours de Zumba Junior, ouvert aux 6-12 ans, le mercredi après-midi (16h00-17h00).

## **Répartition des adhérents par cours**

Lundi : renforcement musculaire : 13 / Gym Sport Santé : 20 / Zumba : 8 / Zumba : 9 / Cardio Pump : 14.

Mardi : Power Bal : 11 / Gym forme : 6 / Pilates : 8 / Renforcement musculaire : 19 / Stretching : 9.

Mercredi : Pilates : 16 / Gym Sport Santé : 19 / Zumba Junior 6-12 ans : 19 / Renforcement musculaire : 14 / Pilates : 14.

Jeudi : Gym Latino : 5 / Gym bien-être : 15 / Zumba : 18 / Step : 10.

Vendredi : Stretching : 20 / Pilates : 22 / Pilates : 15 / Pilates : 10.

Dans l'ensemble, la répartition des adhérents par cours s'est peu modifiée par rapport à la saison précédente. Ce sont les cours de Pilates, stretching, Gym Sport Santé et renforcement musculaire qui continuent à attirer le plus de monde. Notons que le cours de Zumba d'Elodie a su également trouver son public.

## **Les adhérents**

L'association a enregistré 224 adhérents en 2020-2021, un chiffre en diminution par rapport à la saison 2019-2020 (282 adhérents) que nous expliquons essentiellement par l'impact de la crise sanitaire. En effet, pour respecter les consignes gouvernementales, GYM TONIC avait suspendu ses cours dès le lundi 16 mars 2020 et jusqu'à la fin de saison prévue le vendredi 26 juin 2020.

Nous bénéficions d'une base d'adhérents fidèles à l'association (174 en 2020-2021), tout en attirant de nouveaux membres (50 en 2020-2021). Notons que la proportion entre anciens et nouveaux adhérents s'est réduite : un peu plus de 20 % alors que nous avons accueilli environ 30 % de nouveaux adhérents en 2019-2020 et 40 % en 2018-2019. Concernant la saison en cours (2021-2022), nous sommes actuellement dans les proportions de la saison passée.

Le nombre d'adhérents habitant Puilboreau reste assez stable : 104 en 2020-2021 (119 en 2019-2020). Les autres communes représentées au sein de l'association sont essentiellement La Rochelle, Saint-Xandre, Dompierre-sur-Mer et Lagord.

Le nombre de jeunes (- de 18 ans) fréquentant l'association est stable : 21 en 2020-2021 contre 24 en 2019-2020. Les - de 18 ans, à quelques exceptions près, sont les élèves du cours de Zumba Junior qui regroupe des enfants de 6 à 12 ans. 2 élèves mineures ont pratiqué en cours de Zumba adulte du fait de leur âge et de leur niveau.

## **Tarifs**

Les tarifs sont inchangés par rapport à la saison 2019-2020 (*tarifs réévalués en 2018-2019*). Ils comprennent toujours le coût de l'adhésion à l'association (18 €). Cette cotisation est non-remboursable. Des tarifs spéciaux sont applicables aux personnes non-imposables, aux détenteurs de la carte CASEL, aux étudiants, ainsi qu'aux personnes s'inscrivant en « Duo famille ».

Le système de parrainage (mis en place en 2019-2020) a été reconduit en 2020-2021 et n'a concerné que 2 adhérents.

De plus, les adhérents qui l'avaient demandé ont pu bénéficier, au moment de leur inscription, d'un avoir calculé au prorata de la période de suspension des cours lors de la saison 2019-2020.

## **La communication**

Vu le peu de visibilité que nous avons sur la façon dont se déroulerait l'année en raison de la crise sanitaire, nous n'avons pas mis en place de campagne de communication avant la rentrée, comme nous en avons l'habitude. Il nous a semblé inutile d'engendrer des coûts de ce type à une période où la prudence financière s'imposait et où les cours étaient à nouveau susceptibles d'être suspendus, ce qui s'est révélé être le cas.

Toutefois, nous avons participé, comme chaque année, au Forum des Associations organisé par la Mairie de Puilboreau début septembre. Il s'agit d'un évènement incontournable pour nous, qui permet de faire connaître l'association à de nouveaux adhérents en quête d'activités, Puilborains ou habitants des communes limitrophes.

Nous remercions la Mairie pour l'organisation de ce Forum et surtout pour son soutien de longue date, que ce soit par la mise à disposition gracieusement de la salle d'activité dans laquelle nos cours sont donnés, que par l'octroi d'une subvention qui nous permet de concrétiser des projets (achat de matériel, participation aux frais de formation) ou de faire face aux aléas de la conjoncture.